



TIGE land art - Travaux d'Intérêts Généreux d'Extérieur

e-mail : tige.contacts@gmail.com

site internet : www.tigelandart.org

facebook : <https://www.facebook.com/TIGELandart/>

instagram : https://www.instagram.com/tige_landart/

TIGE/helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/tige>



Créations Edition 2021 : Juan Fantôme *Nature en mutation* - Collectif BCBH *Murmures* - Claire Sauvage *Germination des mots*

APPEL À CANDIDATURE ARTISTIQUE LAND ART AUX MURS À PÊCHES DE MONTREUIL MAI À SEPTEMBRE 2022, 3^e ÉDITION THÉMATIQUE : **LE GYPSE**

Date limite de réception des dossiers ► 26 mars 2022

Sélection du jury ► 7 avril 2022

Calendrier prévisionnel de l'évènement

- 22 mai 2022 Ouverture officielle du Land Art aux murs à pêches en présence des artistes
- 19 au 22 mai 2022 Fête de la nature
- 4 et 5 juin 2022 Festival des murs à pêches
- 10 et 11 septembre 2022 Estivales de la permaculture
- 17 et 18 septembre 2022 Clôture de l'évènement Land Art lors des journées européennes du Patrimoine

Site d'exposition

Parcelles des murs à pêches de part et d'autre de l'A86 sur le territoire de Montreuil.

Le site permet différentes formes d'interventions Land Art : espaces boisés, murs, chemins, fossés...

Conditions de participation

Les candidats doivent être adhérents à la Maison des artistes, l'AGESSA ou à un autre régime répondant à son activité, et présenter un projet s'intégrant dans les objectifs précités.

Les créations peuvent être collectives.

Il n'est pas nécessaire d'être Montreuillois.es pour candidater mais les frais de transport et d'hébergement ne seront pas pris en charge.

Seules les candidatures des artistes ayant effectué une visite de repérage pourront être prises en considération (rendez-vous repérage mentionnés ci-dessous - prendre contact avec l'association TIGE : tige.contacts@gmail.com).

Les œuvres ne devront pas mettre en danger le public et ne pas porter atteinte à l'environnement.

Les matériaux utilisés devront être de préférence biodégradables et d'origine naturelle. Dans le cas contraire, les objets manufacturés éventuellement installés in situ ne devront entraîner aucune pollution et devront être retirés par l'artiste à l'issue de la saison.

L'œuvre devra rester en place tout le temps de l'évènement. Elle peut évoluer.

Des visites et ateliers seront organisés sur la durée de l'évènement.

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter d'une cotisation de 15 € pour adhérer à l'association TIGE qui porte l'évènement.

Sur les temps forts notés dans le calendrier de l'évènement, les artistes s'engagent à être présents sur le site afin de présenter leur réalisation aux visiteurs.

► Dates de visites de repérage

- Samedi 26 février 2022
- Dimanche 13 mars 2022

Rendez-vous à 14 h à l'entrée de la parcelle des Fruits Défendus
au 22 rue Pierre-Jean de Béranger 93100 Montreuil

[Accessible avec le bus 122 - Arrêt Parc Montreuil
rue Pierre-Jean de Béranger juste en face en descendant de l'arrêt]

Temps nécessaire pour cette visite de repérage : 2 h 30 minimum

Veuillez vous présenter à l'un des rendez-vous repérage mentionnés et prenez contact avec l'association TIGE

Contacts : Fabienne Teyssier-Monnot - Tél : 06 11 18 73 41 – Isabelle Gueguen - Tél : 06 60 67 39 97

e-mail : tige.contacts@gmail.com

Droit à l'image

Les artistes acceptent d'être photographié-es pendant l'installation de l'œuvre in situ et autorisent les prises de vue de l'œuvre ou installation. Ces photos pourront être publiées dans les différents supports de communication de TIGE, de la Fédération des murs à pêches et de la Mairie de Montreuil. Un catalogue de l'événement sera réalisé, chaque artiste en recevra 10 exemplaires.

Sécurité des œuvres

L'association TIGE et la Ville de Montreuil ne seront pas tenues responsables des possibles dégradations faites sur les installations présentées.

Les dossiers seront sélectionnés par un jury composé de :

- Membres de l'association TIGE, artistes et coordonnateurs-trices de l'événement : Fabienne TEYSSIER-MONNOT, Domenico MADDALUNO, Abigaël SAIRE.
- Aurélie THUEZ, Responsable du Centre Tignous d'art contemporain, Cécile HADJ-HASSAN chargée de la médiation et des publics ainsi que Alexie LORCA, Adjointe déléguée à la culture et à l'éducation populaire à Montreuil.

Les candidatures retenues seront communiquées le jeudi 7 avril 2022

Les artistes ou collectifs sélectionnés percevront une bourse de création d'un montant de 600 € TTC à la fin de l'évènement sous réserve d'être en capacité de fournir un devis et une facture à l'association TIGE, d'avoir été présents lors des temps forts ci-dessus mentionnés et **d'avoir finalisé leur œuvre pour le 22 mai 2022 au plus tard**. Un texte de présentation de l'œuvre sera demandé à chacun au début de l'événement pour les supports de communication. Les candidats sélectionnés devront s'acquitter d'une cotisation de 15 € pour adhérer à l'association TIGE qui porte l'évènement.

Dossier candidature - à retourner sous forme de fichier PDF comportant :

- La fiche de candidature complétée
- Une note d'intention (1 page maximum)
- Une esquisse/schéma, mise en situation de l'œuvre ou installation in situ proposée
- Préciser nom de l'artiste ou du collectif – titre de l'œuvre
- Une courte biographie de l'artiste ou du collectif
- Une fiche technique de l'installation mentionnant les matériaux utilisés, format, logistique montage.

► Date limite de réception des dossiers : 26 mars 2022

> Fiche de candidature <

Land Art aux Murs à pêches de Montreuil - mai à septembre 2022 - 3^e édition

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Site internet :

Emplacement souhaité suite au repérage :

Je soussigné-e déclare me porter candidat-e pour participer à l'édition 2022 de l'événement Land Art aux murs à pêches de Montreuil qui aura lieu de mai à septembre 2022, en pleine connaissance et acceptation des conditions décrites dans l'appel à projet artistique.

Date :

Signature - précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" :